



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

SEANCE DU 14/11/2022

DATE DE CONVOCATION : 08/11/2022

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Yannick GOUGEON, Nathalie DREAN, Nathalie BLOMMAERT, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN.

PROCURATION(S) : Loïc HERVOIR donne pouvoir à Nathalie BERTHO, Bruno LEROY à Nathalie DREAN, Mickaël TANGUY à Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER à Gwenaëlle FAURE, Géraldine TRONCA à Marie-Hélène AUBREE

ABSENT(S) : Jean-Marie LANGE (excusé), Florence GOURMELEN (excusée), Fabrice GAUBERT (excusé), Magali POISSON-VANNIER (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe LERAY

Finances

2022.11.007 TARIFS 2024 DE L'ESPACE DES LAVANDIERES

La Commission Finances, réunie le 2 novembre 2022, préconise de revoir à la hausse les tarifs 2024 de l'Espace des Lavandières afin de tenir compte de l'inflation et, partiellement, de la hausse des coûts de l'énergie. Pour rappel, lors de sa séance du 18/10/2021, le Conseil municipal avait décidé pour 2023 une augmentation de 2 % par rapport aux tarifs de l'année précédente. Il est proposé d'appliquer une hausse d'environ 10 %. M. LERAY propose de différencier les tarifs concernant la location du vidéoprojecteur et ceux de la sono et micros, ce qui est adopté à l'unanimité.

La tarification, jointe en annexe, est présentée en séance.

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Vu l'avis de la Commission Finances du 02/11/2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- VOTE la tarification municipale spécifique à l'Espace des Lavandières pour l'année 2024 (applicable au 1^{er} janvier 2024), conformément aux conditions annexées à la présente délibération.
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le secrétaire de séance, Christophe LERAY



Certifié exécutoire
Mis en ligne le 06/12/2022
Le Maire
Norbert Saulnier